

Communiqué

Budget 2006 de la Communauté métropolitaine de Québec UNE AUGMENTATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 50 000 \$

(Québec, le 24 novembre 2005) – Dans son rapport sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le président du conseil, monsieur Jean-Paul L'Allier, prévoit que les dépenses de fonctionnement de l'organisation pour l'année 2006 seront de 3 057 854 \$, une hausse de 50 000 \$ par rapport au budget 2005 établi à 3 006 603 \$. Ce contrôle des dépenses permettra de limiter la progression des quote-parts demandées aux municipalités faisant partie du territoire de la CMQ.

L'augmentation prévue des dépenses pour l'année à venir est principalement attribuable à l'indexation des rémunérations et aux progressions dans les échelles salariales adoptées par le conseil, ainsi qu'à la hausse des primes d'assurances. La CMQ puise de nouveau dans ses surplus antérieurs pour financer une partie du budget à la charge des municipalités. Enfin, la création d'un fonds géomatique de 200 000 \$ pour la mise à jour de l'imagerie satellitaire du territoire bénéficiera à l'ensemble des municipalités comprises dans les limites de la CMQ. Ce fonds sera entièrement financé à partir des surplus réalisés au cours des années précédentes.

Le budget 2005 adopté par le conseil de la CMQ a été respecté. La situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec est donc saine et conforme aux prévisions établies par le conseil. Les principaux objectifs que s'était fixés l'organisme ont en outre été respectés, particulièrement à l'égard des grands outils de planification que sont la vision stratégique, le plan des grands enjeux économiques, le plan de gestion des matières résiduelles et le schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

- 30 -

Source : Benoît Massicotte
Coordonnateur aux communications et aux consultations
641-6250, poste 1210